



## Reconstruction de l'axe à 225 000 volts Le Puy-en-Velay, l'Yssingelais, Saint-Etienne

UNE ENERGIE DURABLE POUR LES 2 LOIRES

### BULLETIN DE LIAISON DE LA CONCERTATION

Mars 2011

#### La concertation : où en est-on ?

Suite à la validation de l'aire d'étude du projet en juillet 2010, la concertation se poursuit avec la **recherche des fuseaux de passage pour la future ligne 225 000 volts** entre le Puy-en-Velay et Saint-Etienne. Cette étape de la concertation est marquée par d'importantes études environnementales, partagées avec les élus locaux, les services de l'Etat et le tissu socio-professionnel et associatif local.



#### Une concertation en trois tronçons

La ligne électrique à reconstruire entre Le Puy-en-Velay et Saint-Etienne dessert tous les territoires traversés grâce aux quatre postes de transformation de Pratclaux (commune de Saint-Privat-d'Allier), Sanssac (commune de Sanssac-l'Eglise), Trevas (commune des Villettes) et Rivière (commune de Saint-Etienne). Cette situation conduit à construire trois tronçons de lignes : Pratclaux-Sanssac, Sanssac-Trevas et Trevas-Rivière.

**Pratclaux - Sanssac** Long d'environ 15 km, ce tronçon de ligne alimente en électricité le sud du Massif central et le pays du Velay. Le poste de Pratclaux est lui-même raccordé au réseau électrique du Massif central.

**Sanssac - Trevas** Entre le Puy-en-Velay et Sainte-Sigolène, la ligne parcourt une quarantaine de km et alimente le Velay et l'Yssingelais.

**Trevas - Rivière** Une trentaine de kilomètres reste à parcourir pour rejoindre le département de la Loire. Ce tronçon alimente l'Yssingelais et le sud de la Loire. La région stéphanoise est également raccordée au réseau venant de la vallée du Rhône.

Ainsi, dans cette configuration chaque territoire dispose de deux alimentations électriques : une alimentation principale et une de secours. L'ensemble de ces trois tronçons constitue un secours mutuel entre la vallée du Rhône et le Massif central.

#### Vers le fuseau de moindre impact

La concertation est en cours simultanément sur ces trois tronçons. Avec des longueurs différentes et des environnements bien spécifiques, chaque tronçon avance « à son rythme », laissant le temps à la concertation. **L'étape en cours consiste à trouver le fuseau de moindre impact pour chaque tronçon d'ici au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011.**

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS :** Entre avril et juin, RTE proposera à la concertation plusieurs fuseaux possibles pour les tronçons Pratclaux-Sanssac et Sanssac-Trevas. Ces fuseaux seront examinés en concertation et présentés par RTE aux habitants à l'occasion de permanences publiques organisées dans certaines mairies des territoires traversés. Ce travail se prolongera à la rentrée pour aboutir au fuseau de moindre impact sur le tronçon Trevas – Rivière en octobre 2011.